

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 16 décembre 2013**  
~~~~~

**BUDGET ANNEXE SPANC 2013- ZAC LA CROIX GIGNAC 2013
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 16 décembre 2013 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Robert POUJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Franck DELPLACE, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, M. Jean-François RUIZ, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. Pascal DELIEUZE, Madame Danielle MORALES, Madame Monique GIBERT, Mme Florence QUINONERO -M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Jean FABRE suppléant de Mme Agnès CONSTANT

Procurations :

M. Christian LASSALVY à Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ à M. Jean-Marcel JOVER, M. Jean Pierre VANLUGGENE à M. Claude CARCELLER, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés :

M. Jérôme CASSEVILLE, M. Frédéric GREZES, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, Mme Catherine JOSIEN

Absents :

Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Sébastien LAINE

Quorum : 25	Présents : 37	Votants : 41	Pour 41 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

ENREGISTRÉ LE:

17 DEC. 2013

**SOUS PRÉFECTURE
DE LODÈVE (34)**

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que les crédits prévus au budget annexe SPANC 2013 et au budget annexe ZAC La Croix Gignac s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 16 et 040 de la section d'investissement et des chapitres 066, 042 et 043 de la section de fonctionnement,

Considérant qu'il est proposé à l'Assemblée d'approuver les augmentations et virements de crédits suivants à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement:

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Chapitre 042 « Opérations d'ordre entre sections »:** il est proposé de procéder à un virement de crédit de 2 000€ de l'article 618 chapitre 011 à l'article 6811 chapitre 042 afin de prendre en compte des écritures de dotations d'amortissement plus élevées que prévues,

SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT BA ZAC LA CROIX GIGNAC

- **Chapitres 66 « Frais financiers », 042 « Opérations d'ordre » et 043 « Opérations d'ordre »:** il est proposé de procéder à une augmentation de crédit de 10 000€ de l'article 66111 et sur les chapitres d'ordre correspondants afin de prendre en compte des frais financiers plus élevés que prévus sur l'exercice;
- **Chapitres 040 « Opérations d'ordre » et 16 « Emprunts »:** il est proposé de procéder à une augmentation de crédit de 10 000€ sur le chapitre d'ordre 040 et de 100 000€ sur l'article 1641 afin de prendre en compte des frais de remboursement de capital plus élevés que prévus sur l'exercice;

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter la décision modificative n°1 d'un montant de 2 000€ de virement de crédit au sein de la section de fonctionnement du budget annexe SPANC 2013 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011-618 « Divers » - AE (dépenses)	2 000€	
042-6811 « Dotations d'amortissement » - AE (dépenses)		2 000€

-de voter la décision modificative n°1 d'un montant de 20 000€ d'augmentation de crédits au sein de la section de fonctionnement et d'un montant de 110 000€ d'augmentation de crédits au sein de la section d'investissement du budget annexe ZAC La Croix Gignac 2013 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
66-66111 « Frais financiers » - DE (dépenses)		10 000€
043-608 « Transfert de charges » - DE (dépenses)		10 000€
043-796 « Transfert de charges » - DE (recettes)		10 000€
042-7133 « Valeur en cours » - De (recettes)		10 000€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
040-33586 « Frais annexes financiers » - DE (dépenses)	ENREGISTRÉ LE: 17 DEC. 2013 SOUS PRÉFECTURE DE LODÈVE (34)	10 000€
16-1641 « Emprunts » - DE (dépenses)		100 000€
16-1641 « Emprunts » - DE (recettes)		110 000€

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 893 le 17/12/13
Publication le 17/12/13
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 17/12/13
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20131216-lmcl64854-DE-1-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

